



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 6 décembre 2023

N° d'affaire : 2023.RRGR.254

Motion n° 185-2023

Ordonnance sur les enterrements et les incinérations : qualifications des entreprises de pompes funèbres

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Rejet

Berne, le 6 décembre 2023

Au nom du Grand Conseil



Francesco M. Rappa
Président

Patrick Trees
Secrétaire général